

BAROMETRE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Septembre 2014

■ ■ ■ Bilan des neuf premiers mois de 2014 : à fin septembre 2014, les immatriculations des sociétés au registre du commerce et des sociétés étaient en progression de 4% par rapport à 2013, le stock total d'entreprises progressant de 3% à 371 000. On enregistre une forte progression (+24%) des ouvertures de procédures de négociation dans le traitement des difficultés des entreprises avec 173 procédures contre 140 à fin septembre 2013. Les salariés concernés par ces procédures sont plus de 35 000 (21 000 en 2013) et les passifs s'élèvent à 4 526 M€ contre 960 M€ à fin septembre 2013. La diminution des ouvertures de sauvegardes et de redressements judiciaires (-11%) concernant 4 300 salariés (-50% sur 2013) confirme la tendance observée du déplacement du traitement des difficultés des entreprises en amont. Les autres procédures traitées par le tribunal de commerce de Paris sont globalement plutôt en phase de contraction. ■ ■ ■

Inscriptions au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) de Paris

370 972 entreprises en activité au 30 juin 2014

Au 30 septembre 2014, le stock d'entreprises actives enregistre une hausse de 3%, ce qui représente 9 872 entreprises supplémentaires en activité à Paris par rapport au 30 septembre 2013.

Immatriculations et radiations d'entreprises

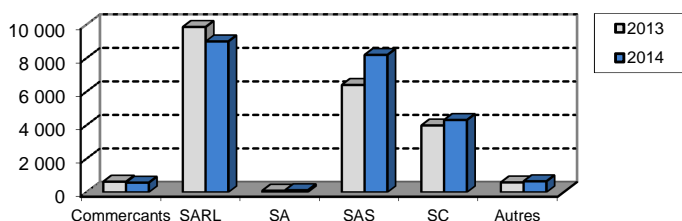
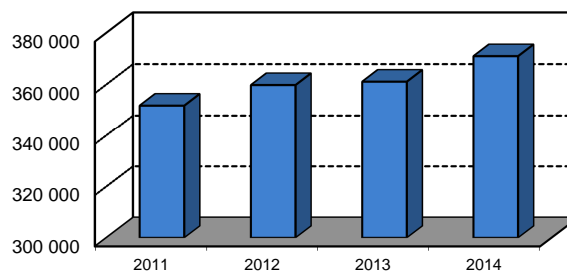
Pour les neuf premiers mois de 2014, le RCS de Paris enregistre l'immatriculation de 22 642 nouvelles entreprises, soit une augmentation de 4% par rapport à 2013, même période.

Les radiations sur déclaration du dirigeant et les radiations d'office par le greffier diminuent de 25%.

Typologie des dirigeants à la tête des nouvelles entreprises

71% des nouveaux dirigeants sont des hommes, 22% sont des femmes, 7% sont des personnes morales.

Stock des entreprises en activité



Statut juridique des entreprises commerciales immatriculées

76% des immatriculations concernent des entreprises commerciales. Sont notamment recensées : 39% de SARL, 36% de SAS, 1% de SA ; 3% sont des commerçants. Les sociétés civiles représentent 19% des nouvelles entreprises. Les autres statuts juridiques constituent 3% des immatriculations : SNC, GIE, GEIE, sociétés d'exercice libéral, coopératives, etc ...

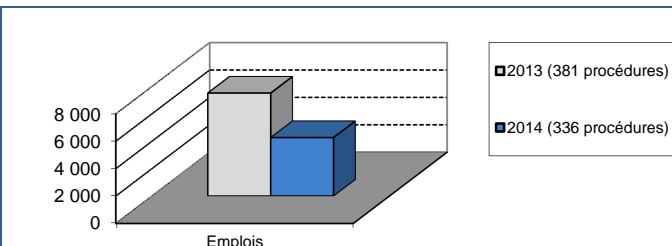
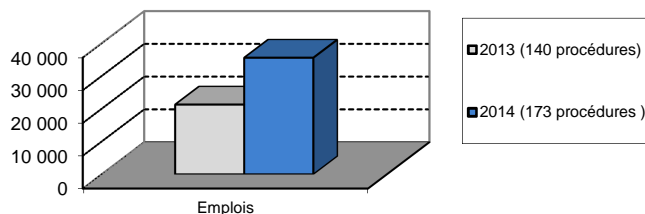
A noter : les créations de SAS enregistrent une hausse de 6 points en 2014, par rapport à 2013, même période, au détriment des SARL qui perdent 7 points.

Prévention des entreprises en difficulté

Détection des difficultés : 1 379 dossiers d'entreprises en potentielle difficulté ont été ouverts pour les 9 premiers mois de 2014, soit une baisse de 8% par rapport à 2013.

Traitement préventif : 178 demandes de mandat ad hoc et de conciliation ont été présentées au tribunal pour les 9 premiers mois de 2014, soit 22% de plus qu'en 2013 ; celles-ci ont donné lieu à l'ouverture de 173 procédures, soit une hausse de 24% par rapport à la même période en 2013.

Emplois et passifs* : 35 581 emplois en 2014, soit près de deux fois plus qu'en 2013 à la même période ; le montant des passifs traités dans le cadre de ces procédures ouvertes a porté sur 4 526 millions € en 2014, contre 960 millions € en 2013, même période.



Procédures d'observation et de traitement des difficultés

Sauvegardes : 49 procédures de sauvegarde ont été ouvertes par le tribunal pour les 9 premiers mois de 2014, contre 60 même période en 2013, soit -18%.

Redressements judiciaires : 287 procédures ont été ouvertes en 2014, à comparer aux 321 procédures ouvertes en 2013, soit une baisse de 11%.

Emplois* : 4 268 salariés* en 2014, soit près de deux fois moins qu'en 2013, même période.

Plans en cours : 874 plans (sauvegarde, continuation ou cession) sont en cours d'exécution au 30 sept. 2014, soit le même nombre qu'au 30 sept. 2013.

Liquidations judiciaires

Jugements d'ouverture : 2 572 jugements d'ouverture ont été prononcés en 2014, soit 1% de plus qu'en 2013, même période.

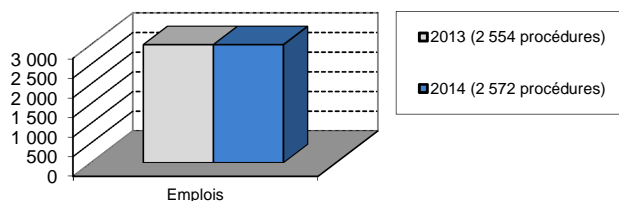
Emplois* concernés : 3 032 salariés, à comparer avec 3 169 en 2014, soit 4% de moins.

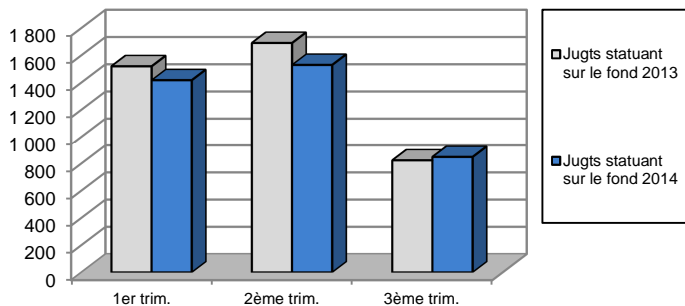
Procédures en cours : 7 667 procédures sont en cours devant le tribunal au 30 sept. 2014. 2 333 procédures ont été clôturées en 2014, soit une baisse de 16% par rapport à 2013, même période.

Le taux de rotation des dossiers est de 30 mois (stock/clôtures).

* Il s'agit des emplois/passifs déclarés ou connus.

**Ce chiffre inclut les clôtures pour extinction du passif et celles pour insuffisance d'actif.





Contentieux

Stock des affaires en cours : 8 009 affaires sont en cours au 30 sept. 2014 (contre 842 affaires de caisses de retraite), contre 8 686 au 30 sept. 2013 (contre 1 186 affaires de caisses de retraite).

Jugements prononcés *

5 480 jugements ont été prononcés (dont 3 793 statuant sur le fond)*, en 2014, contre 5 588 en 2013 (dont 4 031 statuant sur le fond), même période en 2013.

Mesures d'instruction (fond/référé)

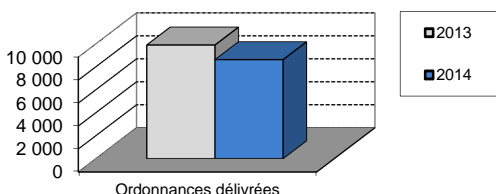
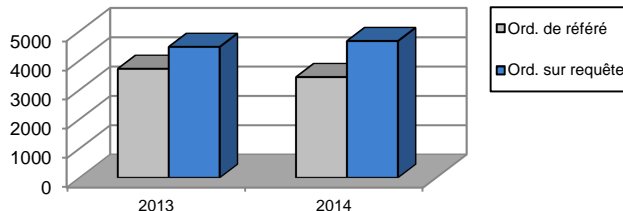
114 mesures d'instruction ont été ordonnées en 2014, contre 134 en 2013, même période, soit -15%. 90 rapports ont été remis. Les mesures d'instruction en cours étant de 240, le délai moyen de traitement est de 24 mois.

*Ces données excluent les 2 120 jugements de caisses de retraite.

Ordonnances rendues

Référés : 3 433 ordonnances de référés ont été rendues en 2014, soit une diminution de 8% par rapport à 2013, même période ; le taux d'acceptation s'établit à 71% (contre 68% en 2013).

Ordonnances sur requête : 4 662 ordonnances sur requête ont été rendues en 2014, dont 763 rendues par le juge contrôleur des mesures d'instruction, 1 494 ordonnances relevant de la juridiction du président et 2 405 ordonnances sur requête relatives au RCS, parmi lesquelles 143 nominations de commissaire aux apports.



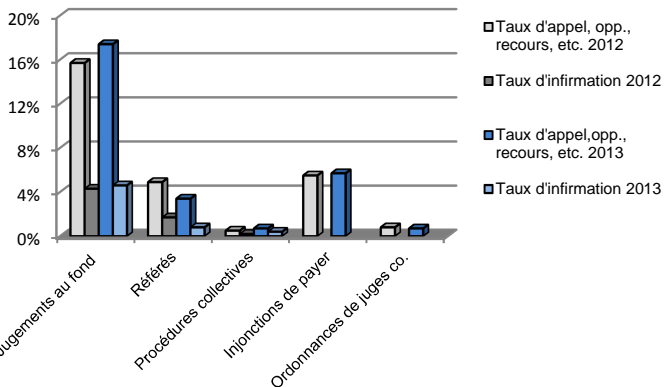
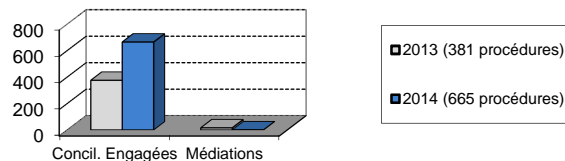
Ordonnances d'injonction de payer

8 625 ordonnances d'injonction de payer ont été délivrées par le tribunal en 2014, soit 13% de moins qu'en 2013, même période ; les décisions ont porté sur 80,6 millions € en 2014.

Le taux de rejet moyen des ordonnances d'injonction de payer s'élève à 7,2% en 2014, contre 5,3% en 2013, même période. Le taux d'opposition est de 5,7% en 2014 (6,0% en 2013, même période).

Modes amiables de règlement des différends

En 2014, 664 procédures de conciliation ont été engagées, soit 77% de plus qu'en 2013, même période.



Recours, oppositions et infirmations en 2013

En 2013, le tribunal a rendu 5 704 décisions relatives aux litiges au fond ; pendant la même période, 991 ont fait l'objet d'un appel (17,4%), et 264 ont été infirmées par la cour d'appel, soit 4,6% (4,3% en 2012).

En 2013, 5 212 ordonnances ont été rendues en référé ; pendant la même période, 175 ont fait l'objet d'un appel (soit 3,4%), et 44 ont été infirmées, soit 0,8% (contre 1,7% en 2012).

Sur les 13 340 décisions rendues en procédures collectives*, 91 ont fait l'objet d'un appel (0,7%) et 53 ont été infirmées, soit 0,4% (0,2% en 2012).

Sur les 12 743 ordonnances rendues en matière d'injonction de payer, 720 ont fait l'objet d'une opposition, soit 5,7%** (5,5% en 2012).

Sur les 8 820 ordonnances rendues par les juges commissaires***, 58 ont fait l'objet d'un recours, soit 0,7% (0,8% en 2012).

* y compris les ordonnances de vente et les créances contestées.

** le taux d'infirmité est en cours de calcul.

*** hors ordonnances de vente et créances contestées.

Source : greffe du tribunal de commerce de Paris

Le tribunal de commerce de Paris est la première juridiction commerciale de France par le nombre de ses décisions et ses effectifs. Il a rendu 64 489 décisions en 2013. Il est composé de 172 juges bénévoles élus. Les juges, chefs d'entreprise ou cadres dirigeants, sont tous issus du monde de l'entreprise. Le tribunal de commerce assure quatre missions :

- la résolution des litiges entre commerçants, sociétés commerciales et groupes internationaux et des litiges relatifs aux actes de commerce ;
- le traitement des difficultés des entreprises : procédures de négociation confidentielles ou procédures publiques de sauvegarde et de redressement judiciaire pouvant aboutir à un plan, une cession ou une liquidation ;
- la détection préventive des difficultés des entreprises ;
- le contrôle du registre du commerce et des sociétés et des registres légaux tenu par le greffier du tribunal.

Le greffe est une société civile professionnelle de 225 salariés, dont 49 commis-greffiers assermentés, dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Le greffier assure une double mission juridique et judiciaire. Structure assistant les juges du tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le registre du commerce des sociétés où sont immatriculées 363 660 entreprises en activité dans Paris intra-muros. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2013, 127 800 formalités légales au registre du commerce et des sociétés, et a enregistré 60 600 inscriptions de privilèges et de nantissements.

Sur le site www.greffe-tc-paris.fr, qui a enregistré plus de 2 millions de consultations en 2013, le greffe propose 350 fiches pratiques sur les démarches auprès de ses services et du tribunal de commerce ; il leur permet de réaliser des formalités légales de façon dématérialisée.